

PROCEDURE FORMATION JEUNES JUGES (benjamins et minimes)

1. NIVEAU DEPARTEMENTAL

JEUNE JUGE DEPARTEMENTAL

- Un référent par département :
- Référent ou le comité organise les examens départementaux. En cas de formation club, il faut obligatoirement que le club prévienne le comité de cette formation...d'autres clubs pourront ainsi intégrer cette session.
- Le référent apporte de l'aide, méthode, conseils aux jeunes juges en formation.
- J.J.D : examen organisé par le département, plusieurs clubs, plusieurs correcteurs à prévoir si possible !
- Un tuteur pour chaque jeune juge sur chaque compétition (minimum juge régional). Le directeur de réunion doit prévenir le chef de jury qu'il y a un jeune en formation ou en examen.

Examen départemental :

- Formation doit être propre aux jeunes juges, ne pas mélanger avec des adultes.
- Formation théorique (environ 3 heures avec alternance piste et salle, théorie et pratique, afin de maintenir l'attention des jeunes). Tour de stade avec des fiches à remplir.
- Citez les règles essentielles.....
A la fin de cette formation théorique.....petit QCM simple (environ 30mns). QCM généraliste, sans spécialisation ni difficulté majeure. QCM doit porter sur les thèmes vus pendant la formation. Doit avoir au moins 10/20.
- 2 pratiques terrains obligatoires. Suivi par tuteur et fiche à remplir par tuteur ou Chef de jury. Le jeune juge doit tenir plusieurs postes.
- Nomination par le département.

2. NIVEAU REGIONAL

Constitution d'une équipe régionale de formateurs de jeunes juges (préparer et faire passer l'examen régional (si possible au moins deux personnes par zone (ouest et est)....

EXAMEN REGIONAL :

Le jeune doit être JJD

Examen écrit par spécialité. Examen à prévoir lorsque le jeune a participé à trois compétitions depuis sa nomination de JJD.

L'idéal serait de faire passer cet examen régional lors des pré-régionaux adultes.....ce qui permettrait aux jeunes athlètes de pouvoir participer à leurs compétitions tranquillement.

QCM : environ 1heure

1/3 QCM oui/non/ vrai/faux/ choix multiples sur 8 points

1/3 tableau ou classement sur 6 points

1/3 2 questions ouvertes à rédiger. 3 points chacune.

Doit obtenir une note supérieure ou égale à 12.

Le même jour, évaluation sur le terrain. Officie sur 2 ateliers différents (saut avec barre, saut horizontal) et postes différents.

Nomination par la COTR AURA.

ANNEXE :

- Fiche de pratique et de suivi jeune juge départemental
- Fiche de pratique et de suivi jeune juge régional